



Mémoire

pour

La Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec

21 juin 2007

Mémoire déposé auprès de la Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec par *Cintech agroalimentaire* et *Agrinova*

Cintech agroalimentaire

Créée en 1993, *Cintech agroalimentaire* est une corporation privée sans but lucratif, issue de la volonté de l'industrie et du milieu agroalimentaire québécois.

Cintech agroalimentaire est également un Centre collégial de transfert technologique (CCTT) accrédité par le MELS. De plus, elle agit comme Centre d'expertise en innovation de produits agroalimentaires, conformément à des ententes spécifiques avec le MAPAQ et le MDEIE, et collabore avec des institutions voisines, liées de près ou de loin au secteur bioalimentaire.

Ces trois ministères contribuent pour environ 12 % du budget annuel de *Cintech agroalimentaire*, le reste, soit quelque 2,5 millions\$, provenant de la rémunération de ses prestations de services en recherche et développement de produits, de procédés et de marchés auprès d'une centaine d'entreprises québécoises chaque année.

Son conseil d'administration compte 12 membres représentant plusieurs entreprises, organismes et institutions de la filière. Ses partenaires d'affaires, tant privés que publics, constituent un véritable pôle de compétences multidisciplinaires en matière scientifique, industrielle, managériale, commerciale et promotionnelle.

Le mandat de *Cintech* est d'inscrire l'innovation au cœur de la croissance et de la culture des entreprises agroalimentaires québécoises, au niveau provincial et dans toutes les régions. Elle agit de concert avec des partenaires régionaux pour assurer des services de proximité sur l'ensemble du territoire.

La mission de *Cintech* est d'aider les entreprises et les régions du Québec à accéder à de nouveaux marchés en les accompagnant dans leur démarche d'innovation. De la conception à la commercialisation, elle s'assure que chaque produit agroalimentaire qui lui est soumis, répond bien aux besoins et tendances du marché sur le plan local, provincial et international, et contribue au développement, à la productivité et à la rentabilité des entreprises, tout en se conformant aux lois et règlements en vigueur.

Les champs d'action de *Cintech* sont l'amélioration de la compétitivité et de la productivité des entreprises par l'optimisation et l'innovation des produits et des

procédés, le transfert scientifique et technologique, l'assurance de la qualité, la recherche en nutrition et le marketing des produits bio et agroalimentaires québécois.

Cintech agit auprès des entreprises, et tout particulièrement des PME, comme un département R et D *ad hoc* en mettant à leur disposition des services de recherche appliquée qui ne sont normalement accessibles qu'aux seules entreprises assez grandes pour posséder leur propre département de R et D. Elle intervient également au chapitre de l'inspection, du contrôle de la qualité et de la classification des produits agroalimentaires. Dans ce dessein, elle s'est dotée d'une veille scientifique et technologique interne qui renforce son statut d'entreprise phare de l'industrie bio et agroalimentaire. Tablant sur l'immédiate applicabilité des résultats de ses travaux, *Cintech* assure des mandats de 6 mois à un an, à des tarifs accessibles et avantageux pour la PME.

Depuis sa création, *Cintech* a réalisé quelque 1800 mandats, auprès de plus de 1000 entreprises québécoises, en développement de produits et de solutions lié à l'adoption de nouveaux procédés et à l'application des lois et règlements.

L'histoire de *Cintech* démontre qu'au fil des ans, elle a su être un excellent vecteur des expertises, équipements et ressources mis à disposition par ses partenaires. *Cintech* est passée, en dix ans, de 7 employés à plus de 30 collaborateurs permanents, dont plusieurs experts en science et technologie, en procédés industriels, en recherche appliquée, en nutrition et en commercialisation. En 2004, grâce à une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation et au soutien du gouvernement du Québec et de ses partenaires du milieu, *Cintech* a porté la superficie de ses installations à 12 000 pieds carrés, acquis pour 1,5 million\$ d'équipements et créé le Groupe Valorisation qui offre un appui technique et scientifique à la valorisation des résidus et sous-produits de l'industrie. *Cintech* est sous la direction générale de Johanne Tanguay depuis 1998.

Agrinova

Fondée à Alma en 1996 et anciennement connue sous le nom de Centre de recherche et de développement en agriculture, *Agrinova* est également un Centre collégial de transfert technologique (CCTT) reconnu et financièrement soutenu par le MAPAQ et le MELS. Partenaire de *Cintech* depuis septembre 2001, *Agrinova* en partage les objectifs et contribue activement à la création, la validation et la diffusion des savoirs scientifiques et technologiques sur tout le territoire québécois.

Elle réalise aussi des mandats de recherche appliquée et de développement, d'aide technique et d'information, d'implantation de nouvelles technologies et de mise sur pied de projets d'innovation auprès des producteurs agricoles et des entreprises agroalimentaires du Québec. Ces activités contribuent pour 84 % de son budget, le reste étant assuré par la contribution du MAPAQ et du MELS.

Son conseil d'administration compte 13 représentants d'organismes, associations, sociétés ou entreprises ayant un lien direct avec l'industrie agroalimentaire, et des représentants d'institutions de formation. L'administration, sous la direction générale de Serge Plourde, compte 18 permanents.

Le mandat de *Agrinova* est d'assurer la recherche et l'innovation en agriculture. Il se concrétise par la recherche technologique, le développement ou l'amélioration de produits et de technologies, l'élaboration et la mise à l'essai de procédés ou d'appareils spécialisés, l'animation et l'intervention auprès de l'entreprise et, surtout, par le transfert technologique.

L'approche *Agrinova* :

- accompagnement ;
- développement, gestion et réalisation de projets ;
- recherche de financement ;
- partenariat et équipe de réalisation.

La mission de *Agrinova* consiste à assumer le leadership de l'innovation appliquée en agriculture. Qu'il s'agisse de création de partenariats, de diffusion de connaissances ou de réalisation de projets, *Agrinova* dispose d'une équipe de recherche composée en majorité d'agronomes, accompagnés d'ingénieurs et de biologistes, tous spécialisés en innovation appliquée en agriculture.

Les champs d'action de *Agrinova* sont orientés sur six créneaux d'excellence :

- efficacité énergétique et énergies renouvelables : Centre d'expertise lié à l'efficacité énergétique et à la production d'énergies renouvelables en agriculture ;

- petits fruits : Expertise et réseautage dans la production du bleuet nain et d'autres cultures fruitières, dont la canneberge et les petits fruits indigènes ;
- optimisation du potentiel agricole d'un territoire : Une expertise au service des communautés pour la mise en valeur et l'optimisation des vocations agricole et agroalimentaire d'un territoire ;
- grande industrie : Innovation et expertise agronomique en valorisation et réhabilitation des sols pour les secteurs municipal, forestier, minier et métallurgique ;
- plantes fourragères et cultures émergentes : Innovation agronomique dans la production des plantes fourragères et des cultures émergentes, ainsi que dans la valorisation des productions végétales à des fins non traditionnelles ;
- biodiversité et agroenvironnement : Activités d'innovation pour le développement et la protection d'écosystèmes agricoles diversifiés.

C'est ainsi que *Agrinova* peut soutenir la réalisation de projets d'innovation appliquée et de transfert technologique, et la coordination de projets.

Une action commune

Acteurs et témoins privilégiés de l'évolution de l'industrie agroalimentaire depuis plus d'une décennie, *Cintech* et *Agrinova* sont des entreprises phares de leur secteur qui mettent leur expertise interne, leur vaste réseau d'intervenants externes et leurs nombreux partenariats au service de toutes les entreprises soucieuses d'affirmer et de pérenniser un leadership dans l'industrie agroalimentaire par l'innovation.

Complémentaires, elles explorent systématiquement les opportunités d'actions communes et font la promotion active de l'expertise de l'autre, via le développement de projets intégrant les champs d'activités de chacune.

Cintech est, aujourd'hui, LE centre québécois de référence en matière de création, d'amélioration de produits ou de procédés et d'innovation agroalimentaire du Québec. *Agrinova* est, pour sa part, un vecteur incontournable de diffusion et d'implantation d'une culture d'innovation au sein même des « premiers intervenants alimentaires » que sont les producteurs agricoles.

Hautement structurées, fortes d'un maillage unique de compétences techniques et scientifiques, *Cintech* et *Agrinova* contribuent efficacement et durablement à mener le produit innovateur québécois « de la terre à la table ».

21 juin 2007

C'est pourquoi *Cintech agroalimentaire* et *Agrinova* croient être en mesure d'aider la Commission à identifier et à mettre en œuvre les meilleures stratégies d'appui à la recherche, à la veille technologique et à la production de nouveaux savoirs, domaines fondateurs de toute innovation et, pour notre industrie, de toute vision d'avenir.

Dans le cadre de la présente commission, nous soulevons trois problématiques de fond que nous jugeons prioritaires pour l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire, et proposons, tant au gouvernement québécois qu'à l'industrie, des solutions concrètes et réalisables à court terme, tenant compte des moyens à disposition et de l'urgence de la situation.

MISE EN CONTEXTE

Les secteurs primaires, secondaires et tertiaires de l'agroalimentaire doivent sans tarder s'ajuster aux effets de plus en plus tangibles de la mondialisation des marchés. Identifier rapidement les sources de savoirs et de solutions concrètes, maximiser la collaboration entre tous les intervenants et généraliser l'utilisation efficace des moyens et outils existants, deviennent, dans ce contexte, hautement prioritaires.

La *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, lancée l'automne dernier par le ministre Raymond Bachand, fait d'ailleurs appel à cet effort de regroupement et de synthèse, car, comme le soulignait alors le Premier ministre Charest, « *il n'y a pas de société innovante sans concertation entre la recherche publique, l'industrie et l'État* ».

Or, faire vraiment la différence, augmenter la compétitivité, diversifier l'offre de produits, optimiser la production, assurer la pérennité des investissements et la qualité des retombées dans les régions productrices, exigent de pouvoir dépasser la stricte innovation technique.

Le milieu agroalimentaire dispose déjà de plusieurs acquis, mais le temps presse et nous devons fortement positionner l'image de marque des produits du Québec sur les marchés locaux et internationaux. Qu'on songe au travail accompli par les entreprises agroalimentaires italiennes qui, grâce au soutien de l'État et aux politiques agressives de dénomination d'origine contrôlée mises sur pied depuis plusieurs années, ont su hausser considérablement la qualité intrinsèque et l'impact commercial de leurs produits alimentaires en innovant tant au niveau du design, de la présentation et de la mise en marché qu'à celui de conception et de la production proprement dites. Encouragées par l'État et soutenues par de multiples partenariats, les entreprises peuvent dès lors clairement identifier et rapidement mettre en œuvre les multiples opportunités d'innovation réelles et rentables qui s'ouvrent à elles.

Pour assurer la viabilité de leur action et en optimiser les retombées sur l'économie et l'emploi, les entreprises québécoises souhaitent donc que soit créé et maintenu un environnement d'affaire qui concourt véritablement à l'émergence et à l'essor d'une culture de l'innovation « à la Québécoise », radicalement axée sur la recherche constante de l'efficacité.

Mais, pour mettre l'innovation au cœur de la stratégie agroalimentaire québécoise, il faut d'abord savoir comment appliquer l'innovation et en comprendre les processus tout aussi incontournables que complexes.

Nous abordons cette question sous trois angles différents:

A. L'implantation et l'adoption systématique du processus de développement de produits (PDP)

Ce premier point porte sur le processus d'innovation, l'innovation même qu'il représente et sur la « culture innovatrice » résultant de son application généralisée.

Le Processus de développement de produits (PDP) comporte des étapes essentielles qui permettent d'augmenter à la fois l'efficacité du développement et les chances de succès commercial. Dans un contexte de globalisation, la méconnaissance généralisée de ce processus par les entreprises du Québec, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, les fragilise face aux multinationales bien aguerries en cette matière. Il faut donc mettre au diapason les entreprises du Québec pour arriver à une compétitivité accrue.

B. Le développement précompétitif

Afin de répondre aux exigences de marché et de productivité, les transformateurs doivent s'adapter en expérimentant de nouveaux ingrédients et procédés, et en améliorant la qualité de façon continue. Issues de la recherche privée ou gouvernementale, ces nouveautés ont des prétentions et des applications que chaque entreprise doit elle-même vérifier. Pour être en amont des solutions possibles pour l'industrie, il est important que ces nouveautés soient testées dans un contexte d'application. Le développement précompétitif peut y contribuer de façon significative, en aidant les entreprises à s'y retrouver dans la jungle des solutions issues de la recherche.

Par ailleurs, le développement précompétitif ne s'inscrit pas dans les champs d'action favorisés par les chercheurs universitaires. Lorsque vient le temps de proposer des solutions aux entreprises, ces chercheurs sont déjà sur d'autres pistes et les exigences de leurs recherches ne leur permettent pas un contact quotidien qui, seul, offre une lecture précise des besoins concrets des entreprises.

C. Le partenariat économique et scientifique

Enfin, l'implantation réussie du processus de développement de produits ou du développement précompétitif suppose la création, la reconnaissance et la consolidation de partenariats entre le réseau d'aide au secteur agroalimentaire et le milieu de la recherche scientifique. Ces partenariats sont aptes à canaliser les efforts, regrouper et recouper les ressources, et ainsi contribuer directement au

21 juin 2007

succès commercial du produit innovateur. L'étude de ces partenariats économiques et scientifiques clôture notre argumentaire.

À ces problématiques complexes et exigeant l'attention de cette commission, *Cintech agroalimentaire* et *Agrinova* proposent ici un portefeuille de solutions simples et immédiatement applicables.

3. PROBLÉMATIQUES ET SOLUTIONS

3.1 Le processus d'innovation, une culture à instaurer

Problématique

L'innovation est, certes, un accélérateur de croissance, mais le processus qui y mène ne passe pas par des voies accélérées. C'est un processus stratégique qui n'a rien d'une démarche de réaction. Ni simple, ni rapide, il ne peut être basé sur l'urgence. Plus qu'un outil, c'est une attitude, une culture innovatrice qu'il nous faut maintenant développer et enchâsser dans nos valeurs collectives.

Composante fondamentale du succès de l'innovation, le processus de développement de produits (PDP) est encore largement méconnu des entreprises agroalimentaires québécoises. Pire, trop souvent l'entreprise agroalimentaire ne sait pas « qu'elle ne sait pas ». Pourtant, c'est une des 26 meilleures pratiques d'affaires identifiées dans un document, très récent et très bien fait, émanant du ministère du Développement économique, innovation et exportation (MDEIE).

Le rapport d'étude du MDEIE sur la compétitivité et l'innovation dans les PME manufacturières, rendu public en décembre 2006, est clair à ce propos. Voici quelques extraits éclairants qui, portant sur tous les secteurs, se transposent sûrement au secteur agroalimentaire :

- parmi les 26 Meilleures pratiques d'affaires, 5 sont liées à la Gestion de l'innovation, une est le Processus de développement de produits (PDP) ;
- très peu d'entreprises québécoises entre 20 et 500 employés ont développé un processus d'innovation structuré ;
- les PME sont innovatrices, mais leurs pratiques ne sont pas optimisées afin de leur assurer un avantage concurrentiel distinctif ;
- les entreprises qui connaissent le plus de succès sont celles dont la R et D est systématiquement orientée vers les besoins des utilisateurs (clients ou marchés).

Ce dernier point est précisément ce qui distingue la « r » et D en CCTT de la R et « d » du milieu de la recherche. Le milieu des chercheurs répond aux besoins de publications pour l'avancement de la connaissance, le CCTT répond aux besoins des utilisateurs dans le but d'optimiser le succès commercial de l'innovation.

Agrinova et *Cintech* soutiennent les entreprises dans la pratique avancée du PDP, permettant ainsi aux entreprises innovantes de minimiser les risques d'échec ou, en d'autres mots, augmenter leurs chances de succès.

De plus, les outils de recherche consommateurs offerts aux entreprises sont multiples et leurs objectifs peu compris des entreprises qui ne savent ni pourquoi, ni quand, ni comment mener des groupes de discussions et des évaluations sensorielles, ou de quelle façon s'assurer de la justesse des postulats de départ, seule garante de l'obtention de bonnes réponses.

Cette même réalité existe pour le développement de produits primaires destinés à un marché spécifique. Par exemple, une viande animale alléguant des propriétés particulières, une espèce végétale offrant des contenus nutritionnels particuliers doivent s'inscrire dans un Processus de développement qui vise le succès commercial.

Somme toute, les entreprises ne sont pas guidées adéquatement quant à la structure de la démarche innovatrice et aux services afférents disponibles.

Reconnaître et diffuser le PDP

Répondant aux besoins d'innovation des entreprises, *Cintech* a développé des expertises qui, dépassant les limites de la R et D, permettent d'accompagner l'entreprise dans tout le Processus de développement de produits.

Gamme de produits à développer (nouveaux ingrédients, nouveaux procédés, recherche à effectuer, positionnement sur le marché), pré compétitivité ou faisabilité (coût du produit, main-d'œuvre spécialisée, marché, etc.), développement du prototype, mise à l'échelle, assurance de la qualité, accueil et acceptation par le consommateur, outils de vente aux courtiers et distributeurs, *Cintech agroalimentaire* conjugue vision et faisabilité, perspectives et réalités dans un questionnement scientifique et d'expertise.

Cintech analyse tous les facteurs structurants et/ou perturbateurs - de la conception à la mise en marché - et propose des solutions concrètes faisant appel à toutes les connaissances scientifiques et entrepreneuriales utiles en la matière, via le réseautage des milieux du marketing et planification stratégique, des crédits d'impôt, du financement par capital de risque, de l'ingénierie, des technologies d'emballage, de la recherche, en d'autres mots tous les partenariats pouvant soutenir l'entreprise et l'accompagner dans tous les PDP.

Solutions

Les solutions apportées aujourd'hui ne sont pas exhaustives ; elles permettent toutefois une action rapide et dégagent des pistes propres à *Cintech* et *Agrinova* qui peuvent être associées aux expertises de partenaires externes spécialistes du PDP général et manufacturier.

- A. Il faut faire connaître le PDP, outil incontournable en agroalimentaire. *Cintech* et *Agrinova* peuvent, en partenariat avec le MDEIE et/ou le MAPAQ, établir une collaboration assidue en matière d'activités de diffusion d'information sous formes de conférence et d'accompagnement. Mais, il faut aller beaucoup plus loin et instaurer un véritable automatisme de consultation et d'accompagnement chez les entrepreneurs innovants. Il faut leur assurer une plus grande efficacité d'action via un « accès unique » qui soit au cœur du réseau.
- B. Il faut éditer l'information sur le PDP dans un format convivial. Pour que les entrepreneurs s'y retrouvent, il faut un minimum de cohérence dans les communications et les sources d'information. *Cintech* peut s'associer à des spécialistes du Processus de développement de produit (ex. : Institut de développement de produits) pour adapter le PDP et l'approfondir dans le contexte agroalimentaire, afin de créer un outil de diffusion et de référence. Cette trousse doit être adaptée au monde agroalimentaire. Il faut la faire connaître et la rendre accessible à toutes les entreprises québécoises innovantes.

Voici les principales étapes du processus d'innovation, qui sont toujours suivies d'une étape de décision « go/no go » :

- stratégie et planification (définition des besoins clients, identification des opportunités d'innovation, ciblage des caractéristiques du produit, génération d'idées) ;
- création et développement de produits (études de pré et faisabilité, recherche appliquée ou application de nouvelles connaissances, optimisation de la formulation, conception de l'emballage, test de marché) ;
- procédé de production et assurance de qualité ;
- commercialisation et suivis (test de réactions de la clientèle).

Ce processus doit être effectué dans un esprit de zéro résidu, l'enjeu étant la valorisation des sous-produits de l'industrie agroalimentaire en vue de leur réintroduction comme ingrédients ou de leur exploitation comme nouveaux produits alimentaires ou non-alimentaires (avenue privilégiée de l'augmentation de la productivité et de la diversification des marchés, dans un contexte de développement durable.)

- C. Il faut enfin instaurer un Programme d'encouragement au PDP, via un partenariat entre le gouvernement québécois, *Cintech* et *Agrinova*. Des programmes d'aide existent pour amortir les coûts dans certaines étapes du PDP, mais aucun programme ne permet un soutien à l'accompagnement

pour toutes les étapes, assurant que l'entreprise en ait une bonne compréhension et reconnaisse les responsabilités qui sont siennes. *Cintech* et *Agrinova* peuvent gérer un programme d'aide à ce chapitre. Il faudrait également un encouragement aux entreprises qui désirent l'implanter à l'interne avec leur propre équipe R et D. Il est opportun de mentionner qu'un défunt programme du MAPAQ (Programme d'appui à la diversification et à la transformation en agriculture et agroalimentaire pour les régions ressources et les territoires ciblés 2002-2006) était très apprécié. Ses interventions étaient perçues comme un encouragement et couvraient une assiette assez large quant aux étapes d'un PDP lié aux produits du terroir, à la production de fromages fins, etc. Dans un contexte d'adoption par toutes les entreprises du Québec de meilleure pratique, tel le PDP, le programme doit être ouvert à tous secteurs et à tout le Québec.

- D. Il faut s'assurer que la nouvelle entente Québec-Canada soutenant le Cadre stratégique agricole, prévue pour le printemps 2008, donne accès aux services-conseils en innovation aux producteurs et entreprises agricoles, que ce soit pour un diagnostic ou la planification d'un processus de R et D.

3.2 Le soutien au développement précompétitif

Problématique

La recherche pour l'avancement des connaissances et pour l'application future, menée dans les centres universitaires et collégiaux, les centres reliés à des ministères provinciaux et fédéraux, et les centres privés de certains secteurs de l'agroalimentaire, génère du savoir habituellement repris par des entreprises fournisseurs de l'industrie. Ainsi, les ingrédients, les procédés, les processus évoluent et sont offerts pour répondre aux besoins de nouveaux produits et d'amélioration de la compétitivité.

Le développement précompétitif aiderait les « *spin-off* » de la recherche à ajuster leur résultat aux besoins de l'industrie (ex. : *Cintech* a testé un nouvel emballage comestible, issu de la recherche québécoise, améliorant la durée de vie de produits de boulangerie).

Il manque toutefois d'outils de travail-synthèse pour identifier les solutions possibles. Il manque de « compendiums » des applications et d'outils de vulgarisation scientifique en français.

Pourtant, les retombées de la recherche appliquée québécoise, canadienne et mondiale sont accessibles aux entreprises agroalimentaires, via les nouveaux ingrédients et les nouveaux procédés qui, à leur tour, apportent de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des consommateurs. Mais, les prétentions de ces solutions en matière de sécurité ou de tendances alimentaires doivent être vérifiées et validées par chacune des entreprises, ce qui, par manque de rationalisation et de recoupement, est individuellement et collectivement fort coûteux. Les entreprises possédant un service de R et D bien articulé s'en sortent, mais plusieurs n'ont pas les effectifs pour ce débroussaillage. Certains fournisseurs aident les entreprises qui, bien souvent, deviennent alors « captives » de ces fournisseurs. Plusieurs programmes incitent déjà à la recherche précompétitive, mais aucun n'incite au développement précompétitif.

Or, *Agrinova* et *Cintech agroalimentaire* sont, en tant que Centre de transfert technologique, les acteurs idéaux pour jouer ce rôle de vérification et de validation. Ce sont les agents les plus efficaces pour procéder à l'évaluation des projets reliés au développement précompétitif, puisqu'ils sont quotidiennement « branchés » sur l'industrie.

Ainsi, appelée à vérifier les prétentions de l'alapyridaine et d'un édulcorant naturel comme substitut du sucre dans certains produits, *Cintech* a établi l'inexactitude de certaines prétentions, mais confirmé l'efficacité de ces produits dans certaines

conditions et applications particulières. Du temps précieux gagné pour toutes les entreprises intéressées par cette application.

De son côté, *Agrinova* a démontré le potentiel des tiges résiduelles de maïs-grains pour la fabrication de poutrelles et de panneaux d'agglomérés. Répondant à un besoin spécifique de l'industrie du panneau d'agglomérés et créant une nouvelle source de revenus pour les producteurs agricoles, *Agrinova* a mené la recherche permettant d'optimiser les étapes de récolte, de conditionnement et d'entreposage des résidus, afin de maximiser le potentiel de valorisation et les retombées économiques pour le producteur. Développant des produits innovateurs pour l'industrie des matériaux et des revenus additionnels pour la production agricole, ce vecteur de valorisation est également créateur d'emplois et de richesse collective.

Cintech et *Agrinova* gèrent plus de 250 mandats par année, et de ce fait, sont les plus à même de faire le pont dans ce domaine. *Cintech* et *Agrinova* sont ici des catalyseurs naturels.

Solutions

- A. Programme d'aide pour développement précompétitif (banc d'essai) via *Agrinova* (ex. : ferme éco-énergétique) et *Cintech* (ex. : utilisation Stevia, nouvel édulcorant naturel). Ce programme doit être distinct de la recherche précompétitive.
- B. Programme d'aide destiné à *Cintech* pour aider l'entreprise agroalimentaire de transformation à développer des outils de travail-synthèse et de vulgarisation. *Cintech* peut travailler en partenariat avec des organisations telles le CRAAQ et le CQVB.
- C. Rendre opérationnelles les priorités d'intervention découlant de la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la mise en place d'un réel système de veille destiné aux entreprises. Cette démarche a été initiée par *Agrinova*, le CRAAQ et la Table de concertation agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3.3 Le partenariat économique et scientifique

Problématique

Partenariat économique

Le monde des affaires ne souscrit pas à la multiplicité des structures. Dans le contexte où les régions du Québec veulent obtenir des services de proximité, elles doivent être capables de faire affaire avec des intervenants majeurs qui peuvent offrir le plus large éventail de solutions et ce, dans une formule éprouvée. Être un centre de transfert, surtout dans l'agroalimentaire, c'est être unique dans un secteur de services non traditionnels.

Une approche régionale très fréquente est de réinventer la roue dans chacun des centres régionaux sans avoir recours à une structure éprouvée. Selon le rapport Mallette, « *des outils et de l'aide aux entreprises sont offerts dans les différentes régions du Québec par le biais d'organismes locaux. Cependant, il n'existe pas de concertation entre eux. Il en découle une offre de service inégale à travers le Québec et un saupoudrage d'énergie et de fonds qui auraient avantage à être regroupés* ».

Cette multiplication de centres à vocation régionale amène une compétition tout aussi farfelue qu'inutile et fort coûteuse. L'Alliance de *Cintech* et de *Agrinova* montre peut-être la voie à une vraie harmonisation des objectifs, des moyens et des actions de tous les intervenants sur le vaste terrain agroalimentaire.

Les services contractuels de R et D passent après bien d'autres priorités, chez les entreprises agroalimentaires. Elles n'ont généralement pas accès aux tests de performance (*benchmarking*) ou à l'examen des concurrents. L'expérience qu'elles ont ou auront de services de R et D extérieurs est un facteur primordial : si elles sont ou ont été déçues trop souvent par l'efficacité de ses services, elles seront réfractaires à les utiliser. Les débuts d'un centre sont donc très difficiles et l'investissement gouvernemental est fort risqué, surtout si le marché régional ne suffit pas à rentabiliser les effectifs de proximité.

La multiplicité des projets régionaux soutenus par les fonds publics devrait s'arrimer aux structures existantes. Certaines régions interpellent *Agrinova* et *Cintech*, d'autres s'isolent via des structures primaires.

Or, il faut, avec la collaboration des ministères intéressés à l'agroalimentaire, assurer la synergie entre les régions et les centres de transfert de technologie reconnus. Dans ce dessein, *Cintech* et *Agrinova* se sont entendues offrir

conjointement aux régions demanderesse des services de proximité, et sont très ouvertes au partenariat avec des infrastructures d'équipements en régions.

Ces partenariats, qui permettent de disposer des meilleurs spécialistes tant à l'externe qu'à l'interne, forment le quotidien de centres pour l'innovation tels que *Cintech et Agrinova*.

Mais, la cohérence et la maximisation efficiente des ressources des partenaires éventuels exigent que le MAPAQ aide les multiples intervenants de la filière à atteindre et à adopter une vision commune.

Solutions

- A. Programme d'aide pour l'implantation en régions de services de proximité de l'Alliance *Agrinova – Cintech*. Cela enclencherait un effet de synergie et permettrait une économie d'échelle, car certaines régions pourraient être amalgamées lorsque le marché ne requiert pas une structure distincte. L'Alliance *Agrinova-Cintech* peut ainsi agir comme passerelle régionale.
- B. Continuer à valoriser l'utilisation des crédits d'impôt à la recherche. À cet effet, les efforts de sensibilisation développés depuis près de deux ans par le Groupe Conseil R/D agricole et agroalimentaire du Québec méritent d'être soutenus davantage.

3.4 Partenariat scientifique

Québec jouit d'un réseau exceptionnel pour la R et D alimentaire. Plus du tiers des chercheurs universitaires et techniciens de recherche québécois y travaillent. Or, malgré les efforts de plusieurs intervenants qualifiés - telle l'Alliance pour l'innovation en agroalimentaire (APIA) qui doit poursuivre son objectif de rapprocher l'innovation de l'industrie -, il n'y a pas de vraie structure de partenariat entre le milieu scientifique et le milieu entrepreneurial en agroalimentaire.

Les entrepreneurs ont souvent l'impression que les scientifiques, qui mesurent l'efficacité en nombre de publications, les entraînent vers l'avancement des connaissances plutôt que vers la réponse pratique à leurs besoins. Les entreprises déplorent particulièrement que les projets avec les universités doivent s'établir sur un minimum de deux (2) ans et que, même en cas de résultats préliminaires non satisfaisants, les études doivent se poursuivre, l'objectif premier restant la publication des résultats. Ce commentaire n'a pas pour but de blâmer les chercheurs universitaires qui ont certes leur place et leur importance, mais bien

d'illustrer une réalité à laquelle il faut faire face. Les visées de la recherche subventionnée pour publication sont différentes et ne tiennent pas compte des fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent à l'entreprise qui, de son côté, ne peut attendre qu'un chercheur soit disponible pour saisir cette ouverture (réf. : Forum de l'Innovation de l'ADRIQ).

D'autre part, la valorisation de la recherche ne se limite pas à la seule vente de brevets ou de propriété intellectuelle. Tout un pan de valorisation pourrait être effectué, via des centres tels que *Cintech* ou *Agrinova*, pour traduire les résultats des recherches en application industrielle. Une foule de bonnes idées issues des maîtrises, doctorats ou autres recherches gouvernementales peuvent, par ailleurs, être rendues plus accessibles si on en vérifie l'intérêt industriel par une structuration d'essais. De plus, la connaissance des recherches et de leur application possible dans l'industrie n'est pas facilement accessible aux deux centres. Il est même arrivé que *Cintech* prenne connaissance par un magazine européen d'une application de recherche réalisée au Québec.

Cintech et *Agrinova* peuvent, là aussi, jouer un rôle de catalyseur, d'intermédiaire et de passerelle, et assurer que les meilleures recherches sont appliquées dans le contexte de l'industrie. Ainsi, *Agrinova* bénéficie depuis 2004, d'un accès direct au Laboratoire des Technologies électriques d'Hydro-Québec avec qui elle a conclu une entente d'échange d'informations et d'expertises, afin d'identifier et de résoudre les problèmes énergétiques affectant plus particulièrement le monde agricole et agroalimentaire.

Enfin, *Cintech* est un membre fondateur de la toute prochaine Alliance des Centres de transfert pour l'industrie agroalimentaire canadienne – *Foodtech Canada* (en voie d'incorporation). Pour l'instant, *Cintech* investit de son capital propre, mais il faut encourager tout le potentiel de pénétration d'Alliance dans le reste du Canada, de même que les solutions partagées pour le bénéfice de l'industrie québécoise.

Solutions

- A. Subvention aux 2 centres (*Cintech* et *Agrinova*) pour l'établissement d'un système de surveillance systématique et formel avec les centres de recherche, que ce soit au Québec, au Canada et à l'étranger. Dans un premier temps, l'arrimage avec le réseau scientifique du Québec serait incontournable. Cela permettrait d'intégrer la recherche et l'industrie, et de valoriser la recherche. La subvention devrait également incorporer les activités visant à connaître les chercheurs et leurs disponibilités comme «spécialiste partenaire» dans certains projets avec l'industrie. Une approche informelle faite récemment par *Cintech* avec l'Université Laval concernant la

disponibilité des chercheurs a connu une bonne réception. Il faut donc instaurer une mentalité d'échange et d'ouverture réciproque, et aider les entreprises à décoder l'objectivité scientifique.

- B. Soutien au développement de communauté de pratiques entre les chercheurs intéressés dans un domaine précis de recherche. Le MDEIE peut être intéressé à appuyer de telles initiatives.

Par ailleurs, nous désirons attirer votre attention sur le positionnement des centres au réseau collégial. Seul le Québec a créé un réseau de collèges et des CCTT tels *Agrinova* et *Cintech*. Dans les autres provinces ou pays, ce réseau est souvent amalgamé aux universités. Ne faisons pas l'erreur de créer une autre structure de centre en regard de ce qui se fait ailleurs. Être associé au réseau collégial ne signifie pas offrir des services de niveau strictement « collégial ». Cela veut dire offrir des services professionnels avec des formations au niveau du doctorat, de la maîtrise, du baccalauréat, ou en technologie. Les centres sont aptes à s'associer aux réseaux de la recherche privée, universitaire et gouvernementale.

À ce chapitre, *Cintech* et *Agrinova* offrent aux entreprises une collaboration rapide, efficace, complète, conviviale et innovatrice dans son approche même, et sont donc des passerelles idéales entre la recherche et l'industrie.

4. Conclusion

Il faut donc miser sur les vecteurs et accélérateurs de croissance éprouvés qui sont en mesure d'agir immédiatement à l'instar des meilleures pratiques d'affaires, tels le *Processus de développement de produit* et le *Développement précompétitif*.

Il faut miser sur la valorisation de la recherche par des vecteurs qui, tels *Agrinova* et *Cintech*, agissent comme facilitateurs et passerelles vers l'industrie. Ce rôle, malgré les études les identifiant comme les intervenants privilégiés, ils ne peuvent le remplir par manque de soutien financier de l'État.

Il faut miser sur les régions qui ont besoin de services de proximité en leur assurant toutes les expertises et ressources, d'où l'idée de s'appuyer sur des organismes pivot, des agents incontournables couvrant tout le territoire, tous les milieux et toute l'expertise, tels *Cintech* et *Agrinova*.

Il faut miser sur un partenaire gouvernemental sectoriel qui regarde dans la même direction que les CCTT sectoriels, à savoir : *Agrinova* pour la production agricole et *Cintech agroalimentaire* pour la transformation alimentaire. Le MAPAQ doit être un partenaire incontournable pour *Agrinova* et *Cintech*. Sans être clients les uns des autres, ils servent une même clientèle : l'industrie bio et agroalimentaire. Il faut clarifier les objectifs, préciser le plan d'intervention, accompagner la préparation et le montage des projets, dans l'optique d'une approche proactive et via des ententes de partenariat et un maillage performant. Nous recommandons à ce propos que les administrateurs de programmes aient (à l'instar du CDAQ) une approche aidante et une attitude d'accompagnement du promoteur de projet de recherche qui facilitent son admission au programme.

Il faut donc que *Cintech et Agrinova*, ainsi que leurs partenaires et leur réseau d'expertises, soient reconnus d'*utilité publique* et puissent servir au mieux et le plus largement possible les intérêts supérieurs du Québec agroalimentaire tout entier.

* * * * *